



LES ENGAGEMENTS DU RÉSEAU UNAPEI & ENTREPRISES

Unapei & Entreprises

Le réseau Unapei & entreprises, fondé par l'Unapei, est le 1^{er} acteur de l'emploi des personnes en situation de handicap en France.

Les professionnels du réseau accompagnent quotidiennement le développement des compétences de plus de 60 000 travailleurs handicapés. Ils construisent avec eux des parcours professionnels épanouissants au sein de 600 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (Esat), 120 Entreprises Adaptées (EA), ou en lien avec les entreprises ou collectivités des territoires.

En savoir plus : <https://unapeientreprises.fr/>

Dans la Charte, nous emploierons le terme « travailleurs », afin de simplifier la lecture, pour se référer tant aux travailleurs d'Esat qu'aux salariés en situation de handicap des EA.

En tant qu'Esat et EA du réseau Unapei & Entreprises, nous nous engageons :

Pour influencer un changement de regard sur le handicap et les compétences des travailleurs

- **Rendre lisibles et accessibles** aux entreprises et collectivités du territoire ainsi qu'au grand public, le savoir-faire et les compétences des travailleurs via notamment le développement d'activités de services.
- **Présenter** les compétences des travailleurs en situation de handicap dans tous les milieux professionnels.

Pour garantir un accompagnement des travailleurs tout au long de leur parcours

// Par la construction d'un parcours adapté aux besoins et compétences des travailleurs

- Outre l'**orientation** prononcée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (**CDAPH**), retenir comme conditions à l'entrée en ESAT uniquement la correspondance du métier proposé avec le projet de la personne et son aptitude à développer des compétences en lien avec ce métier. En EA, conserver un **objectif de mixité des publics et des compétences**.
- **Accueillir régulièrement en stage** des personnes en situation de handicap dans le cadre de leur projet professionnel pour leur faire découvrir un métier dans lequel elles souhaiteraient s'épanouir.
- **En cas de réorientation nécessaire, consulter et obtenir le consentement des travailleurs**, le cas échéant de leur famille ou tuteur légal et soutenir la fluidité de leur parcours.
- **Favoriser la mise en relation des travailleurs** avec les associations locales notamment dans le cadre d'une préparation à la retraite. Sensibiliser les travailleurs sur la possibilité de bénéficier d'une retraite progressive pour accompagner cette transition.
- Développer un **réseau partenarial** en lien avec l'ensemble des acteurs de l'emploi du territoire, notamment par la participation à des salons ou forums.
- Construire avec les travailleurs volontaires des **parcours progressifs promouvant leur inclusion professionnelle** au sein d'entreprises et collectivités quelle qu'en soit la modalité (immersions, périodes de mise en situation en milieu professionnel, mises à disposition, cumul temps partiel Esat ou EA / entreprise ou collectivité, orientation vers les plateformes d'emploi accompagné...).
- **Accompagner les travailleurs souhaitant sortir de l'Esat** dans leur parcours renforcé en emploi, via la signature de conventions d'appui avec l'employeur et d'autres acteurs si nécessaires et en garantissant le droit au retour au sein de l'Esat.

// Par la valorisation et la montée en compétences des travailleurs

- **Encourager les travailleurs et valoriser leurs actions** par un positionnement de l'ensemble de l'équipe orienté vers un management responsabilisant et bienveillant.
- **Participer à la construction de l'identité professionnelle des travailleurs** en définissant les fiches de postes au regard des référentiels métiers et en intégrant les exigences en matière de savoir-faire dans le plan de développement des compétences.
- **Présenter** sous une forme **accessible** aux travailleurs les démarches de **formation, de reconnaissance des savoir-faire et des compétences et la validation des acquis de l'expérience**, notamment à l'occasion de l'actualisation de leur projet ou carnet de parcours et de compétences.
- **Diversifier les activités** afin de répondre aux potentialités évolutives des travailleurs et **favoriser leur mobilité** sur les différents postes de travail.
- Accompagner les travailleurs dans des **parcours diplômants ou certifiants**.
- Promouvoir et systématiser la mise en place de **démarches de pair-aidance et tutorat**.
- **Evaluer régulièrement** les travailleurs dans le cadre d'une démarche d'une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).
- **Adhérer** aux opérateurs de compétences de notre branche.
- Organiser des actions de reconnaissance des compétences des travailleurs, telles que les remises de **médailles du travail**.
- Communiquer aux travailleurs les **remarques positives** émanant de clients satisfaits.

Pour assurer un accompagnement de qualité promouvant les droits des travailleurs

- **Militer pour la promotion des droits** et de la qualité de vie des travailleurs en situation de handicap.
- En Esat, rendre effectifs les droits consacrés par la loi 2002-2 et développer des actions concrètes pour la mise en œuvre du Plan de Transformation des Esat, adopté en 2022.

// Par des conditions de travail de qualité consenties et coconstruites avec les travailleurs

- **Former les professionnels d'accompagnement à la diversité des profils** des travailleurs en situation de handicap.
- **Respecter et promouvoir l'autodétermination et le pouvoir d'agir** des travailleurs en organisant des formations sur l'autodétermination à destination des travailleurs et professionnels d'accompagnement, en actualisant au moins chaque année le projet des travailleurs et en plaçant leurs besoins et attentes au centre de l'accompagnement.
- Associer les travailleurs à la démarche de QVCT (**Qualité de Vie et des Conditions de Travail**) via leur participation aux instances. En Esat, mettre en place pour ce faire une instance mixte, telle que prévue par le Plan de Transformation des Esat.
- **S'adapter au rythme et au potentiel de chacun**, en mettant notamment en place un temps partiel choisi.
- **Informers les travailleurs et les associer aux processus de réalisation des produits et services**, notamment concernant les activités de sous-traitance.
- En Esat, toujours rechercher un équilibre entre le **caractère médico-social de l'Esat** et le volet économique.
- En Esat, faire bénéficier les travailleurs d'**activités éducatives et de soutien** en lien avec leur activité professionnelle ou leur vie sociale et relationnelle, en partenariat avec les acteurs du territoire.
- En Esat, organiser l'élection et sensibiliser sur le rôle du **délégué des personnes**.

// Par la promotion de la santé des travailleurs

- Proposer une **cartographie des risques professionnels** liés aux différentes activités.
- Inscrire au plan de développement des compétences les **formations relatives à la prévention des risques**, notamment en lien avec les gestes et postures.
- Proposer des **informations individuelles ou collectives** notamment sur les **thématiques de prévention en santé**.
- Être dans une **démarche d'amélioration continue de l'ergonomie** des postes.
- Proposer à l'ensemble des travailleurs une **complémentaire santé** et la financer à hauteur de 50 %.
- En Esat, mener une réflexion pour proposer un **contrat de prévoyance** aux travailleurs.

// Par l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs

Mettre en place une réflexion sur les **primes et avantages sociaux** octroyés aux travailleurs ainsi que sur leur rémunération, afin de reconnaître le rôle que jouent ces derniers dans la création de richesses.

Pour nous affirmer en tant qu'acteurs de l'économie sociale et solidaire

- Mettre en œuvre et communiquer sur la **démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)** de notre établissement, notamment en faisant une demande d'obtention de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).
- Répondre aux besoins de notre territoire, en faisant toujours prévaloir l'intérêt des travailleurs.
- **Être et se présenter comme des acteurs innovants**, au regard des secteurs d'activités, des productions réalisées, mais aussi de l'adaptation des conditions de travail au handicap des travailleurs.
- S'associer à d'autres entreprises, collectivités, structures d'insertion par l'activité économique, Esat ou EA à travers une dynamique de **cotraitance**.
- Développer des réseaux de production, distribution et services en privilégiant les **circuits courts et à faible impact environnemental**.
- Se présenter comme un réseau de **600 Esat et 120 EA** représentant **13 filières métiers** partout en France.

Luc Gateau,
président de l'Unapei

